

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 30 juillet 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250730-2326

DÉPÔT - RAPPORTS TRIMESTRIELS - RÈGLEMENTS L-13126
ET L-CE-1 - AVRIL À JUIN 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports trimestriels déposés en vertu de l'article 50 du Règlement L-13126 et des articles 15, 16, 17, 20 et 71 du Règlement L-CE-1 pour l'exercice, par des employés de la Ville, des pouvoirs délégués mentionnés au sommaire décisionnel, pour les mois d'avril à juin 2025.

(SD-2025-3713)

CE-20250730-2327

ADHÉSION - ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de confirmer l'adhésion de la Ville de Laval aux objets de la nouvelle entente de développement territorial du Fonds régions et ruralité à intervenir entre la ministre des Affaires municipales et la Ville de Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville l'entente finale de développement territorial du Fonds régions et ruralité soumise par la ministre des Affaires municipales.

(SD-2025-3796)

CE-20250730-2328

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 16 juillet 2025 à 9 h 02.

(SD-2025-3623)

CE-20250730-2329

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 16 juillet 2025 à 9 h 07.

(SD-2025-3623)

CE-20250730-2330

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3062

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3062, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de location sans opérateur de tracteurs-trottoirs, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les équipements Benco Canada ltée
8 583 675,88 \$.

(CT:1856300)
(SD-2025-3335)

CE-20250730-2331

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3050

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-3050, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de paniers à rebuts et à récupération en bordure des voies publiques, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tessier Récréo-Parc inc.
170 026,18 \$.



(CT:1857585)
(SD-2025-3550)

CE-20250730-2332

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT
COMPTANT DES IMMOBILISATIONS - CONTRAT DOS-3050

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 170 783 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-3050 concernant les travaux de remplacement de paniers à rebuts et à récupération en bordure des voies publiques, et ce, à même la réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1857585)
(SD-2025-3550)

CE-20250730-2333

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3124

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3124, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entreposage et de disposition des sols excavés et des sols excavés contaminés, pour une période de 40 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Groupe C. Laganière (1995) inc.
5 025 327,30 \$.

(CT:1858339)
(SD-2025-3629)

Les discussions sur le point 36.4 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250730-2334

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3106

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3106, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les



travaux d'aménagement et de réfection dans divers sites et parcs, 2025-2026, pour une période de 200 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Jardin Dion inc.
1 115 073,45 \$.

(CT:1858688)
(SD-2025-3683)

CE-20250730-2335

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-3106

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Jardin Dion inc. pour les travaux d'aménagement et de réfection dans divers sites et parcs, 2025-2026, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Englobe Corp. inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 21 682,68 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 4;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3106 par le conseil municipal.

(CT:1858688)
(SD-2025-3683)

CE-20250730-2336

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13181-F - CONTRAT DOS-3106

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13181-F, un montant de 1 152 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3106 par le conseil municipal.

(CT:1858688)
(SD-2025-3683)

CE-20250730-2337

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3028



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3028, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de décarbonation des garages 4 et 5, pour une période de 6 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Sous zéro (9256-5241 Québec inc.)
556 593,06 \$.

(CT:1858792)
(SD-2025-3695)

CE-20250730-2338

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE -
CONTRAT DOS-3028

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Sous zéro (9256-5241 Québec inc.) pour les travaux de décarbonation des garages 4 et 5, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Ponton Guillot inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique, au montant de 11 076,20 \$, et la phase C pour la surveillance, au montant de 14 749,72 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2709;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3028 par le conseil municipal.

(CT:1858792)
(SD-2025-3695)

CE-20250730-2339

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13178-F - CONTRAT DOS-3028

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13178-F, un montant de 183 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, le solde de la dépense au montant de 406 595 \$, taxes nettes incluses, sera financé par la subvention du Plan Climatique du MELCCFP (Mesure 3), conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3028 par le conseil municipal.



(CT:1858792)
(SD-2025-3695)

CE-20250730-2340

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2984

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2984, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments situés aux 14-22, rue du Pont-Viau, et aux 18, 20-22, 24-26, 28-30, boulevard des Laurentides, pour une période de 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Paradoxe Déconstruction inc.
574 085,67 \$.

(CT:1858796)
(SD-2025-3696)

CE-20250730-2341

DÉBUT, ASSISTANCE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE -
CONTRAT DOS-2984

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Paradoxe Déconstruction inc. pour les travaux de déconstruction de divers bâtiments aux 14-22, rue du Pont-Viau, et aux 18, 20-22, 24-26, 28-30, boulevard des Laurentides, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, au montant de 24 111,59 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2984 par le conseil municipal.

(CT:1858796)
(SD-2025-3696)

CE-20250730-2342

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2984



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 598 658 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du contrat DOS-2984, incluant les honoraires professionnels, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

(CT:1858796)
(SD-2025-3696)

CE-20250730-2343

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3073

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3073, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection des revêtements de protection en vrac d'aires de jeu dans divers parcs, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Tessier Récréo-Parc inc.
1 367 096,44 \$.

(CT:1858822)
(SD-2025-3703)

CE-20250730-2344

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13181-F - CONTRAT DOS-3073

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13181-F, un montant de 1 385 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3073 par le conseil municipal.

(CT:1858822)
(SD-2025-3703)

CE-20250730-2345

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3040

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3040, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un parc limitrophe au centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, pour une période de 1 215 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Saho Construction inc.
1 676 112,45 \$.

(CT:1859140)
(SD-2025-3742)

CE-20250730-2346

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-3040

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Saho Construction inc. pour l'aménagement d'un parc limitrophe au centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Le Groupe Conseil Génipur inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation des travaux, au montant de 27 688,28 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 4;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation des travaux, au montant de 84 737,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2786, lot 2;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3040 par le conseil municipal.

(CT:1859140)
(SD-2025-3742)

CE-20250730-2347

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUÉBEC - CONTRAT
DOS-3040

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec et pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés, au ministre des Finances, au montant estimé de 41 432,50 \$, dans le cadre du contrat DOS-3040 pour les travaux d'aménagement d'un parc limitrophe au centre communautaire Simonne-Monet-Chartrand, conditionnellement à l'adjudication du contrat par le conseil municipal.

(CT:1859140)
(SD-2025-3742)

CE-20250730-2348

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13181-F - CONTRAT DOS-3040

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13181-F, un montant de 1 854 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-3040 par le conseil municipal.

(CT:1859140)
(SD-2025-3742)

CE-20250730-2349

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-3036

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-3036, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de support et de maintenance Extreme Networks, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Charter Telecom inc.
520 413,56 \$.

(CT:1859361)
(SD-2025-3781)

CE-20250730-2350

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSION DE CONTRATS
- CONTRATS OS-SP-29677 ET DOS-1751

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver la cession des contrats OS-SP-29677, lot 2, et DOS-1751, et tout autre contrat, par EMS Structure inc. (NEQ 1163730576) à EMS Ingénierie inc. (NEQ 1180572670), et ce, jusqu'à la fin prévue desdits contrats et selon les montants disponibles entre les montants actuellement payés et facturés, moins les montants adjugés.

(SD-2025-3969)

CE-20250730-2351

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 1 770,61 \$ requis pour défrayer le coût de la facture FA00159359 pour la formation «CRI-010-28 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier, volet 2» à l'École nationale de police.

(CT:1858977)
(SD-2025-3718)

CE-20250730-2352

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN PPCMOI REFUSÉE - NOVEXCO INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de refuser la demande PP-2024-6 de Novexco inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble PPCMOI sur le lot 4 874 808 du cadastre du Québec situé au 950, place Paul-Kane, afin d'y permettre l'installation d'un panneau-réclame, considérant:

- que le projet ne contribue pas à enrichir le patrimoine architectural, naturel et paysager de la Ville;
- que le projet ne comporte pas une valeur ajoutée en regard à l'animation et de la qualité du domaine public, à la mobilité durable, à la protection de l'environnement et à la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti;
- que le PPCMOI n'est pas requis pour des raisons qui dépassent celle du bénéfice du propriétaire, qu'il ne contribue pas à une amélioration significative du milieu d'insertion et qu'il ne prévoit pas des retombées positives collectives;
- que l'aménagement de terrain ne contribue pas à l'intégration du projet au contexte, à la qualité du paysage et des interfaces avec les terrains adjacents;
- l'argumentaire du requérant;



le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-184.

(SD-2024-3834)

CE-20250730-2353

APPROBATION - PROLONGATION - RÉSERVATION DE LOTS
- PROJET VILLAGE VERT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la prolongation de réservation des lots visés pour le projet Village vert, soit les lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994 et 1 070 060 du cadastre du Québec, à l'organisme Village urbain, et ce, jusqu'au 30 juin 2026;

d'approuver en principe la mise à disposition du terrain à l'organisme pour son projet de cohabitat abordable, conditionnellement à la confirmation de l'obtention du financement des principaux bailleurs de fonds au plus tard à la date d'échéance de la réservation des terrains.

(SD-2025-3665)

CE-20250730-2354

DÉPÔT - DÉCISION - COMMISSION DE PROTECTION DU
TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec rendue le 7 mai 2025 dans le dossier numéro 428378, et autorisant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la construction d'un échangeur autoroutier, d'une superficie approximative de 6,48 hectares, correspondant au lot 1 854 541 du cadastre du Québec.

(SD-2025-3737)

CE-20250730-2355

REMPLACEMENT CADASTRAL - LOTS 1 494 134 ET 1 494 136
- PL-2025-14

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 147 200 \$.



(SD-2025-3888)

CE-20250730-2356

REEMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 600 315 - PN-2024-0165

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 292 650 \$.

(SD-2025-3917)

CE-20250730-2357

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser un mandat de services professionnels à Artelia Canada inc., pour la réalisation d'une étude géotechnique complémentaire et une caractérisation environnementale des sols, phase 2, pour le projet de stabilisation du talus des berges et de revitalisation du boulevard des Mille-Îles, entre la pointe est de l'île et l'autoroute 25 (A-25), au montant de 321 641,36 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507.

(CT:1858529)
(SD-2025-3662)

CE-20250730-2358

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-11078 - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à utiliser un montant de 293 702 \$, taxes nettes incluses, de la réserve financière créée par le Règlement L-11078, afin de défrayer le coût des honoraires professionnels nécessaires à la réalisation d'un mandat pour une étude géotechnique complémentaire et une caractérisation environnementale des sols, phase 2, pour le projet de stabilisation du talus des berges et de revitalisation du boulevard des Mille-Îles, entre la pointe est de l'île et l'autoroute 25 (A-25), conditionnellement à l'autorisation du mandat par le conseil municipal.

(CT:1858529)



(SD-2025-3662)

CE-20250730-2359

RECOMMANDATION AU CONSEIL - BAIL EN FAVEUR DE LC FITNESS INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver le bail à intervenir entre Ville de Laval et LC Fitness inc. concernant la location du local 1044 situé au Complexe aquatique de Laval, afin d'y aménager et d'y opérer une salle d'entraînement, pour une période de 58 mois, soit du 15 octobre 2025 au 14 août 2030;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-3716)

CE-20250730-2360

AMNISTIE - FRAIS POUR ABONNÉS INACTIFS - GESTION DES BIBLIOTHÈQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'amnistie des frais pour les abonnés inactifs depuis plus de 5 ans permettant la suppression des dossiers d'abonnés du système de gestion des bibliothèques Portfolio, afin de se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels.

(SD-2025-2396)

CE-20250730-2361

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LAVAL SENIOR ACADEMY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Laval Senior Academy concernant le versement d'une subvention maximale de 27 500 \$ dans la cadre du Programme d'art mural dans les quartiers 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1851929)
(SD-2025-2607)

CE-20250730-2362

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
ASSOCIATION DES CITOYENS ET AMIS DU VIEUX STE-
ROSE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Association des Citoyens et Amis du Vieux Ste-Rose concernant le versement d'une subvention maximale de 32 652,91 \$ dans la cadre du Programme d'art mural dans les quartiers 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1851929)
(SD-2025-2607)

CE-20250730-2363

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE
DES FEMMES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre Ville de Laval et Centre des Femmes de Laval concernant le versement d'une subvention maximale de 26 088,80 \$ dans la cadre du Programme d'art mural dans les quartiers 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1851929)
(SD-2025-2607)

CE-20250730-2364

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LA
CENTRALE DES ARTISTES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Centrale des artistes visant à soutenir un projet de la table



de projets en loisir culturel dans le cadre de la MASU, au montant de 25 000 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1853592)
(SD-2025-2811)

CE-20250730-2365

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
BUDGÉTAIRES - ENTENTE DE SERVICES - CORPORATION
DE LA SALLE ANDRÉ-MATHIEU

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant 605 335,33 \$ pour couvrir les frais des services requis par la Ville, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025, et ce, dans le cadre de l'entente de services intervenue entre la Ville de Laval et la Corporation de la Salle André-Mathieu ([co]motion) concernant la Maison des arts.

(CT:1854040)
(SD-2025-2898)

CE-20250730-2366

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - PRÊT À
USAGE ET ENTENTE DE SERVICES - AXION 50 PLUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver le prêt à usage à intervenir entre Ville de Laval et Axion 50 plus pour les années 2025 à 2029 concernant l'immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 636 743 du cadastre du Québec, sur lequel est érigé un bâtiment situé au 435, boulevard Curé-Labelle, et ce, aux termes et conditions énumérés au prêt à usage;

d'approuver l'entente de services à intervenir entre Ville de Laval et Axion 50 plus pour les années 2025 et 2026, au montant de 362 525,38 \$, et ce, aux termes et conditions énumérés à l'entente de services;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la ville le prêt à usage et l'entente de services.



(CT:1855094)
(SD-2025-3045)

CE-20250730-2367 RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - AVIS
RELATIF AU PROJET DE PLANIFICATION DES BESOINS
D'ESPACE - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL -
2026-2036

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avis relatif au projet de
Planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire de
Laval 2026-2036.

(SD-2025-3474)

CE-20250730-2368 RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
TARIFICATION 2026 - PORT DE PLAISANCE LAVAL-SUR-LE-
LAC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la tarification 2026 du Port
de Plaisance Laval-sur-le-Lac, dans le cadre du contrat DOS-2392
octroyé à Marina Bo-Bi-No Sport inc.

(SD-2025-3668)

CE-20250730-2369 APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - LA SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval
et La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal concernant le
versement d'une subvention maximale de 11 165 \$ pour la réalisation
du projet «Opération Bonne mine 2025-2026», et ce, dans le cadre du
Fonds Place-du-Souvenir;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-
président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à
signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins
des présentes.

(CT:1859196)
(SD-2025-3771)



CE-20250730-2370

DÉPENSES - RÉSERVE CRÉÉE PAR LE RÈGLEMENT L-12846 -
LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL DE MONTRÉAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à approprier un montant de 11 165 \$, pris à même la réserve financière créée par le Règlement numéro L-12846, laquelle vise à agir comme levier d'intervention auprès des enfants et adolescents issus de milieux défavorisés, et ce, afin d'octroyer une subvention dans le cadre du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

(CT:1859196)
(SD-2025-3771)

CE-20250730-2371

SUBVENTION - LIS AVEC MOI

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'octroyer, dans le cadre du programme d'assistance financière en art et culture, volet soutien annuel au fonctionnement, une subvention au montant de 30 000 \$ à l'organisme Lis avec moi pour la recherche, le développement et la réalisation de leurs activités pour l'année 2025.

(CT:1859420)
(SD-2025-3787)



À 9 h 10, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière